

ANTOING : Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de
Développement Rural (CLDR) du
10 janvier 2019 à l'administration communale

Présent(e)s :

Citoyens : CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, CORNU Jacques, DAMBRAIN Gaëtan, DENAYER Luc, DUDANT Didier, DURIEUX Pierre-Etienne, HOFFMANN Claire, LEBLOIS Danielle, LELEU David, MOL Pascal, MYLE Marc, VANDER STRICHT Karl, VIVIER Jean-Philippe.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, BAUWENS Bernard – Bourgmestre d'Antoing, BAUWENS Julien, MORY Fabrice, VINCENT Samuël.

Invité(e)s :

Laurence MULLER (Foyer socio-culturel d'Antoing).

Aurélië CARDON – agent relai communal en charge du Développement Rural.

OCKERMAN Nicolas (ARCEA), PLADYS Marion et MESTDAG Camille (Ideta) – auteurs de programme
Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agent de développement.

Excusé(e)s :

Citoyens : LESIRE Philippe, ROBETTE Bernard, VANDEMERGELE Paule, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : DUROISIN Natacha.

Absent(e)s :

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, CASIER Jean-Marie, CORFEC Daniel, DE RIDDER Christophe, FOUCART Anne, LEBRUN Anne, MAHIEU Pierre, MATON Françoise, MOLLERS Romuald, RAEVENS Jean-Noël.

Conseillers communaux : COURTOIS Grégory, DEBILDE Marie-Christine, DESMETTE Michelle, MORY Mélanie.

1. Introduction par le Président de la CLDR

Thierry DESMET souhaite la bienvenue aux personnes présentes, leur présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et les remercie pour leur participation à cette réunion de CLDR.

Il annonce la démission d'Emilie FARINEAU, membre de la CLDR, ainsi que le départ de Marion PLADYS, auteur de programme, et souhaite ainsi la bienvenue à Camille MESTDAG, qui remplacera Marion et reprendra sa mission sur Antoing.

2. Ordre du jour de la CLDR

Thierry DESMET présente l'ordre du jour :

- Approbation des comptes rendus du 6 juin et du 25 septembre.
- Présentation de la stratégie et travail sur la liste des projets.
- Divers.

3. Approbation des comptes rendus du 6 juin et du 25 septembre 2018

Aucune remarque n'est émise sur les comptes rendus des deux réunions précédentes. Ils sont approuvés.

4. Présentation de la stratégie et travail sur la liste des projets du PCDR

Marion PLADYS présente la stratégie de développement du PCDR d'Antoing au moyen d'un Powerpoint. Celui-ci est accessible sur la Dropbox. Après cette présentation, Marion PLADYS invite les membres de la CLDR à travailler sur la liste des projets en sous-groupes. Les membres sont invités à relire la liste des projets, à la modifier, à rajouter des idées de projets ou des compléments d'information, voir à en supprimer.

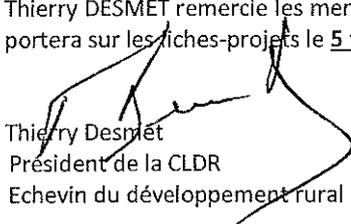
Un membre de la CLDR souhaite avoir la liste des projets afin de la lire à tête reposée. Celle-ci sera jointe au compte rendu. Pour information, cette liste n'est pas encore définitive ; elle pourra être remaniée lors des deux prochaines réunions. Camille MESTDAG précise qu'un tableau aux deux prochaines réunions sera mis à disposition des membres (tableau d'aide à la décision). Dans ce tableau se trouveront les différentes informations collectées lors des séances d'information, groupes de travail, interviews de personnes ressources et réunions de CLDR. D'autres informations, manquantes actuellement, nécessiteront une réflexion particulière : pour qui ? par qui ? quel sera le porteur de projet ? où ? quels subsides ? quels partenaires ? quels sont les freins ? quelles sont les conditions de réussite ? etc. Une hiérarchisation sera ensuite établie en fonction de différents paramètres « de réussite », à savoir, avons-nous toutes les informations, données, conditions réunies pour activer la fiche dans les 3 ans ? Cette démarche découlera ainsi sur une hiérarchisation objective des fiches projet.

5. Divers

Thierry DESMET informe la CLDR sur un changement de date d'une réunion de CLDR : annulation de la réunion du 28 février et report au 26 février, même lieu, même heure.

Eric EVRARD relaye une proposition de Bernard ROBETTE : le souhait d'avoir l'information sur l'état d'avancement du projet du Pont Royal de Maubray et d'intégrer l'aménagement avec ceux envisagés dans le PCDR, en outre l'aménagement de la Place contigüe. Thierry DESMET précise que c'est un dossier de la Région Wallonne - département des routes, que les pouvoirs subsidiants sont différents et donc la mise en œuvre ne se fera pas en même temps. La réflexion peut toutefois être étendue (avec l'idée d'avoir une même ligne graphique).

Thierry DESMET remercie les membres pour leur participation et les invite à la prochaine réunion de travail qui portera sur les fiches-projets le 5 février 2019 à 18h30 à l'administration communale d'ANTOING.


Thierry Desmet
Président de la CLDR
Echevin du développement rural


Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

Personnes de contacts

Agents de développement de la FRW : Eric EVRARD - 069/87.10.90 - e.evrard@frw.be

Hélène VANDEWALLE - 069/87.10.90 - h.vandewalle@frw.be

Agent-relais communal : Aurélie CARDON - 069/33.29.52 - aurelie.cardon@antoing.net

Échevin en charge du Développement Rural : Thierry DESMET - thierry.desmet@antoing.net

Auteur de programme – IDETA : Marion Pladys - 069/23.47.01 - pladys@ideta.be

**ANTOING : Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de
Développement Rural (CLDR) du
5 février et 26 février 2019 à l'administration communale**

Réunion du 5 février 2019

Présent(e)s :

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, CORNU Jacques, DAMBRAIN Gaëtan, DENAYER Luc, DUDANT Didier, DURIEUX Pierre-Etienne, LEBLOIS Daniëlle, LELEU David, LESIRE Philippe, MAHIEU Pierre, MOLLERS Romuald, MYLE Marc, VANDER STRICHT Karl, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, BAUWENS Bernard – Bourgmestre d'Antoing, DEBILDE Marie-Christine, DUROISIN Natacha, MORY Fabrice, VINCENT Samuël.

Invité(e)s :

Laurence MULLER (Foyer socio-culturel d'Antoing).

Aurëlie CARDON et Laurie WATTIEZ – agents relai communal en charge du Développement Rural.
OCKERMAN Nicolas (ARCEA), PLADYS Marion et MESTDAG Camille (Ideta) – auteurs de programme
Eric EVRARD et Hëlène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agent de développement.

Excusé(e)s :

Citoyens : CASIER Jean-Marie, DE RIDDER Christophe, HOFFMANN Claire, VANDEMERGELE Paule, VIVIER Jean-Philippe.

Conseillers communaux : DESMETTE Michelle.

Absent(e)s :

Citoyens : CORFEC Daniel, FOUCART Anne, LEBRUN Anne, MATON Françoise, MOL Pascal, RAEVENS Jean-Noël, ROBETTE Bernard.

Conseillers communaux : BAUWENS Julien, COURTOIS Grégory, MORY Mélanie.

Réunion du 26 février 2019

Présent(e)s :

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, CASIER Jean-Marie, CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, CORFEC Daniel, CORNU Jacques, DAMBRAIN Gaëtan, DE RIDDER Christophe, DUDANT Didier, HOFFMANN Claire, LELEU David, LESIRE Philippe, MYLE Marc, ROBETTE Bernard, VANDER STRICHT Karl, VIVIER Jean-Philippe, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, DEBILDE Marie-Christine, DESMETTE Michelle, MORY Fabrice, VINCENT Samuël.

Invité(e)s :

Laurence MULLER (Foyer socio-culturel d'Antoing).

Laurie WATTIEZ – agent relai communal en charge du Développement Rural.
OCKERMAN Nicolas (ARCEA) et MESTDAG Camille (Ideta) – auteurs de programme
Eric EVRARD et Hëlène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agent de développement.

Excusé(e)s :

Citoyens : DENAYER Luc, LEBLOIS Danielle

Conseillers communaux : BAUWENS Bernard – Bourgmestre d'Antoing, DUROISIN Natacha.

Absent(e)s :

Citoyens : DURIEUX Pierre-Etienne, FOUCART Anne, LEBRUN Anne, MAHIEU Pierre, MATON Françoise, MOL Pascal, MOLLERS Romuald, RAEVENS Jean-Noël, VANDEMERGELE Paule.

Conseillers communaux : BAUWENS Julien, COURTOIS Grégory, MORY Mélanie.

1. Introduction par le Président de la CLDR

Thierry DESMET souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation à cette réunion de CLDR.

Il annonce le remplacement d'Aurélié Cardon par Laurie Wattiez ; Aurélié Cardon allant pour d'autres horizons professionnels.

2. Ordre du jour de la CLDR

Thierry DESMET présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 10 janvier.
- Travail sur les fiches-projets du PCDR.
- Divers.

3. Approbation du compte rendu du 10 janvier 2019

Dans la continuité de la réunion précédente, Pierre MAHIEU apporte des compléments relatifs au projet de reconstruction du Pont Royal.

Le remplacement du pont par un modèle standard en béton a suscité l'émoi des riverains et fait naître un comité de défense présidé par Pierre MAHIEU. Cela a permis d'établir un dialogue avec le SPW et de le sensibiliser à la valeur patrimoniale de l'édifice et de ses abords ; le pont d'origine étant irrécupérable, le SPW a accepté de le reconstruire à l'identique et de restaurer les éléments d'accompagnement : rénovation des culées, réhabilitation des berges et des rambardes. Le canal n'étant plus du ressort des voies navigables, ces travaux seront pris à 100% en charge par le Fonds des routes ; le compte rendu de la rencontre précédente sera donc à modifier en ce sens.

Par ailleurs, le SPW a pris conscience de la nécessité de retravailler la place de la Gare pour en réduire l'insécurité routière, en améliorer la fonctionnalité (traçages) et l'esthétique. Les autres opérateurs (Proximus, TEC et Ipalle) ont également été conscientisés et des interventions en découleront (déplacement abribus, déplacement bulle à verre, relooking de trois bornes Proximus avec des informations touristiques ...).

Il espère que ces premières interventions concourront à stimuler la venue de commerces ambulants et signale qu'un poissonnier hebdomadaire a fait son retour et la dynamique initiée par La Mob'raisienne autour de cet emplacement.

Le Bourgmestre complète en informant la CLDR que Maubray, à l'instar des autres villages, sera agrémenté d'une œuvre de Madame de Naïs D'hey prochainement (2 enfants et un chat).

Le compte rendu est approuvé.

4. Travail sur les fiches-projets du PCDR

Camille MESTDAG précise qu'elle a modifié certains noms de fiches projets afin qu'ils collent davantage aux intitulés de la DGO3.

Elle présente la méthodologie de travail. Via le tableau d'aide à la décision pré-complété par les informations récoltées lors des étapes précédentes (séances d'information, groupes de travail, interviews des personnes ressources et réunions de CLDR), il est demandé aux membres de la CLDR de réagir et de modifier ou agrémenter si besoin les différentes données nécessaires à la rédaction des fiches projets (public potentiel, intentions, localisation, porteurs de projets, éléments facilitateurs et contraintes). Les membres de la CLDR sont invités à choisir entre deux thématiques par réunion selon leurs affinités et travaillent ainsi en sous-groupes. La réunion

du 5 février porte sur l'axe économique et l'axe du bien-être et la cohésion sociale. La réunion du 26 février porte quant à elle sur l'axe des services à la population et l'axe du territoire durable.

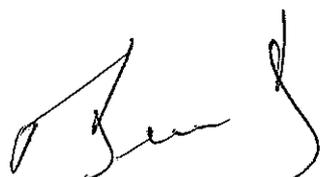
Camille MESTDAG explique que ces tableaux complétés permettront d'établir la programmation des projets du PCDR.

5. Divers

Plusieurs participant seraient désireux de connaître les tenants et aboutissants d'un Plan Local de Prévention.

Hélène VANDEWALLE explique que, moyennant l'accord du Président, une information sur le sujet pourrait être proposée lors d'une future CLDR.

Thierry DESMET remercie les membres pour leur participation et les invite à la prochaine réunion de travail du 19 mars 2019 à 18h30 à l'administration communale d'ANTOING.



Thierry Desmet
Président de la CLDR
Echevin du développement rural



Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

Personnes de contacts

Agents de développement de la FRW : Eric EVRARD - 069/87.10.90 - e.evrard@frw.be

Hélène VANDEWALLE - 069/87.10.90 - h.vandewalle@frw.be

Agent-relais communal : Laurie WATTIEZ - 069/33.29.52 – laurie.wattiez@antoing.net

Échevin en charge du Développement Rural : Thierry DESMET - thierry.desmet@antoing.net

Auteur de programme – IDETA : Marion Pladys - 069/23.47.01 - pladys@ideta.be

**ANTOING : Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de
Développement Rural (CLDR) du
19 mars 2019 à l'administration communale**

Présent(e)s :

Citoyens : CASIER Jean-Marie, CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, CORFEC Daniel, CORNU Jacques, DAMBRAIN Gaëtan, DE RIDDER Christophe, DUDANT Didier, LEBLOIS Danielle, LELEU David, LESIRE Philippe, MOLLERS Romuald, MYLE Marc, ROBETTE Bernard, VANDEMERGELE Paule, VANDER STRICHT Karl.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, COURTOIS Grégory, DESMETTE Michelle, DEBILDE Marie-Christine, DUROISIN Natacha, MORY Fabrice, VINCENT Samuël.

Invité(e)s :

Laurie WATTIEZ – agent relai communal en charge du Développement Rural.
OCKERMAN Nicolas (ARCEA) et MESTDAG Camille (Ideta) – auteurs de programme
Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agent de développement.

Excusé(e)s :

Invités : Laurence MULLER (Foyer socio-culturel d'Antoing).

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, DENAYER Luc, HOFFMANN Claire, MAHIEU Pierre, VIVIER Jean-Philippe, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : BAUWENS Bernard – Bourgmestre d'Antoing,

Absent(e)s :

Citoyens : DURIEUX Pierre-Etienne, FOUCART Anne, LEBRUN Anne, MATON Françoise, MOL Pascal, RAEVENS Jean-Noël,

Conseillers communaux : BAUWENS Julien, MORY Mélanie.

1. Introduction par le Président de la CLDR

Thierry DESMET souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation à cette réunion de CLDR.

La vidéo de bienvenue pour les nouveaux habitants est proposée aux membres de la CLDR. Thierry DESMET précise que cette vidéo n'est pas figée mais qu'elle peut être modifiée selon l'évolution des événements et des nouveautés, tout en ne dépassant pas un certain laps de temps (afin d'éviter que celle-ci soit trop longue). Un membre attire l'attention sur la figuration future de la crèche au niveau de cette vidéo d'accueil, une fois la crèche inaugurée.

2. Ordre du jour de la CLDR

Thierry DESMET présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 5 et 26 février.
- Travail sur la hiérarchisation des fiches projets du PCDR.
- Divers.

3. Approbation du compte rendu du 5 et 26 février 2019

Pierre Mahieu, excusé à cette réunion, a fait remarquer par retour d'e-mail qu'il était considéré comme absent à la réunion du 26 février alors qu'il s'était excusé.

Moyennant cette modification le compte rendu est approuvé.

4. Travail sur la hiérarchisation des fiches projets du PCDR

Camille MESTDAG explique que les tableaux d'aide à la décision complétés lors des deux dernières réunions ont permis, sur base objective, d'établir la programmation des projets du PCDR.

Pour rappel, la programmation permet la classification de l'activation des fiches-projets en 3 catégories sur les 10 ans de validité du PCDR : priorité 1 – court-terme (les 3 premières années), priorité 2 – moyen-terme (de la 4^e à la 7^e années) et priorité 3 – long-terme (les 3 dernières années). En fonction de la priorisation des fiches projets, les détails concernant le contenu de la fiche projet seront plus ou moins affinés. La programmation est révisable en fonction des opportunités qui pourraient y avoir. De plus, chaque année, la CLDR, au moment du rapport annuel, se mettra d'accord sur les trois conventions à négocier les trois prochaines années.

Camille MESTDAG précise qu'une cinquantaine de fiches projets sont inscrites dans le PCDR dont une vingtaine potentiellement subsidiable en Développement Rural (DR). Tous les projets ne sont donc pas éligibles au DR ; certains bénéficieront d'autres sources de subventionnement, seront financées sur fonds propres ou pourront encore être financées via des appels à projets.

La programmation est passée en revue. Les membres de la CLDR sont invités à réagir au fur et à mesure de la présentation (*réactions de la CLDR annotées en italique*).

- Créer un atelier rural : *Possibilité à Fontenoy, rue de Gaurain.*
- Compléter les équipements de détente aux abords du Grand Large à Péronnes : *Quelles sont les décisions et avancées prises par la Région Wallonne quant à l'élargissement du Grand Large et ne faudrait-il pas déplacer la priorité du projet en priorité 2 - moyen-terme ?* Camille MESTDAG précise que ceci ne concerne pas l'équipement de l'ADEPS et des autres infrastructures repris dans le Master Plan mais que l'idée est de compléter ce dernier. En effet, la priorité peut être déplacée en priorité 2 - moyen-terme.
- Créer une halte nautique à Antoing : *Celle-ci existe déjà en rive droite au pied du pont d'Antoing et permet un arrêt de courte période (en général, une nuit maximum), avec un accès aisé aux commerces et centre d'Antoing ; elle pourrait cependant être améliorée rapidement par quelques petits compléments (ex : panneau reprenant les commerces du centre-ville). Celle de Péronnes, plus éloignée des services de proximité est quant à elle plus axée sur des séjours de quelques nuits et sur le loisir et la détente. Concernant la halte d'Antoing, la presqu'île en bordure droite du pont pourrait être aménagée en complément : aménagement léger d'un espace de détente (barbecues, tables de pic-nic) et panneaux d'interprétation. Celui-ci pourrait être envisagée en priorité 1 – court-terme.*
- Créer un espace de mémoire dédié à la batellerie : *Volonté de lier ce projet à la Maison de village de Péronnes.*
- Aménager le cœur de village de Calonne et ses entrées : *Un aménagement visuel en amont et en aval permettrait de réduire la vitesse au niveau de la Place de Calonne. Seul le tronçon entre la place et le pont d'Antoing est à 90 Km, ce qui est aberrant. Il est proposé de réduire la vitesse.*
- Aménager le cœur de village de Fontenoy – Place Emile Vandervelde : *Attention à prendre en compte le charroi agricole et le passage de poids lourds (sauf si on en limite leur accès).*
- Aménager une Maison de village et un espace de convivialité à Péronnes : *Important d'inclure les abords de l'école et du parking.*
- Créer des logements au chemin du Moulin : *Volonté de proposer une mixité des types de logements sur ce site.*
- Créer une maison médicale : *Tous les voyants ne sont pas encore mis au vert afin d'activer la fiche projet dans le court-terme mais les membres insistent sur l'importance de ce projet lié aux besoins de la population et la pénurie future de médecins sur l'entité ! Activer une maison médicale sur l'entité est une volonté de la CLDR d'autant plus de par la philosophie du projet : une médecine accessible à tous, sur un territoire donné, avec la volonté de promouvoir l'éducation à la santé et avec une équipe composée de plusieurs professionnels de la santé (ex : médecin, infirmier, kiné, assistant social, psychologue, ...). Cette*

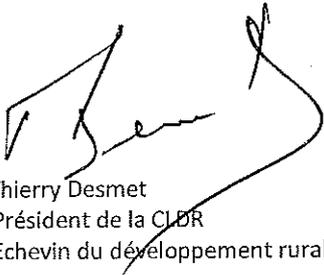
problématique ne touche pas qu'Antoing, quid d'avoir un projet transcommunal ? Attention à la localisation et donc à la mobilité. Il est important de creuser d'avantage les questions de l'implantation et des voies et moyens financiers (charges, salaires, ...).

- Développer un panel d'outils de développement de la mobilité alternative : *Faire le lien avec le GAL PE.*
- Sentiers : *Sentiments d'insécurité sur certains tronçons et particulièrement le long du canal, à la tombée de la nuit.* Une réflexion globale peut être envisagée sur le territoire via un GT mobilité douce issu de la CLDR.
- Mettre en valeur les bâtiments publics et les édifices historiques : *Pourquoi ne pas avancer la priorité du projet en priorité 1 – court-terme ?* Cela peut être le cas.

5. Divers

Plusieurs participant seraient désireux de connaître les tenants et aboutissants d'un Plan Local de Prévention. Une information à ce sujet sera organisée pour la prochaine réunion de CLDR.

Thierry DESMET remercie les membres pour leur participation.



Thierry Desmet
Président de la CLDR
Echevin du développement rural



Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

Personnes de contacts

Agents de développement de la FRW : Eric EVRARD - 069/87.10.90 - e.evrard@frw.be

Hélène VANDEWALLE - 069/87.10.90 - h.vandewalle@frw.be

Agent-relais communal : Laurie WATTIEZ - 069/33.29.52 – laurie.wattiez@antoing.net

Échevin en charge du Développement Rural : Thierry DESMET - thierry.desmet@antoing.net

Auteur de programme – IDETA : Camille Mestdag - 069/23.47.01 – mestdag@ideta.be

**ANTOING : Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de
Développement Rural (CLDR) du
9 mai 2019 à l'administration communale**

Présent(e)s :

Citoyens : CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, DAMBRAIN Gaëtan, DE RIDDER Christophe, DUDANT Didier, DURIEUX Pierre-Etienne, FOUCART Anne, HOFFMANN Claire, LEBLOIS Danielle, LELEU David, LESIRE Philippe, MAHIEU Pierre, MOL Pascal, MOLLERS Romuald, MYLE Marc, VANDEMERGELE Paule, VANDER STRICHT Karl, VIVIER Jean-Philippe.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, BAUWENS Bernard – Bourgmestre d'Antoing, BAUWENS Julien, DESMETTE Michelle, DEBILDE Marie-Christine, MORY Fabrice, VINCENT Samuël.

Invité(e)s :

Laurie WATTIEZ – agent relai communal en charge du Développement Rural.

OCKERMAN Nicolas, ORLANDO Gwendolyn (ARCEA) et MESTDAG Camille (Ideta) – auteurs de programme Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agent de développement.

Excusé(e)s :

Citoyens : ROBETTE Bernard.

Absent(e)s :

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, CASIER Jean-Marie, CORFEC Daniel, CORNU Jacques, DENAYER Luc, LEBRUN Anne, MATON Françoise, RAEVENS Jean-Noël, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : COURTOIS Grégory, DUROISIN Natacha, MORY Mélanie.

1. Introduction par le Président de la CLDR

Thierry DESMET souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation à cette réunion de CLDR.

2. Ordre du jour de la CLDR

Thierry DESMET présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 19 mars.
- Présentation du budget participatif.
- Travail sur le contenu des 7 fiches prioritaires et éligibles au DR.
- Divers.

3. Approbation du compte rendu du 19 mars 2019

Philippe LESIRE s'étonne que, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la dernière séance, l'information sur le PLP ne soit pas à l'ordre du jour.

Hélène VANDEWALLE précise que ce point sera abordé lors d'une rencontre supplémentaire au planning initial. Elle se tiendra le 18 juin à 18h30 à la Maison rurale de Calonne. Outre ce point, la CLDR sera invitée à identifier

des projets « coup de cœur » à activer en parallèle des projets en DR. Le Président ajoute qu'au terme de la réunion, le verre de l'amitié sera offert en remerciement de ces 6 premiers mois de travail.

Pierre MAHIEU excusé lors de la réunion et sur base du compte rendu, s'étonne que certains projets ne soient pas synchronisés alors qu'ils sont interdépendants. Il prend pour exemple la revitalisation du cœur de village de Maubray en P1 et le soutien au commerce local en P2. Ces deux initiatives doivent être menées de front si l'on veut redynamiser le village. Camille MESTDAG confirme que le soutien au commerce local figure bien en P1 dans le tableau présenté lors de la dernière réunion. Après vérification il s'avère que le tableau n'a pas été placé dans la dropbox après la réunion, ce qui explique l'intervention de Pierre Mahieu. Il sera inséré dans le plus bref délai.

Le compte rendu est approuvé.

4. Présentation du budget participatif

Laurie WATTIEZ présente à l'aide d'un Power Point les tenants et aboutissants de la démarche et précise le rôle de jury de la CLDR.

Les réponses suivantes sont apportées aux divers questionnements :

- Le règlement sera rendu public le 13/05.
- Il sera possible pour les porteurs de projet de solliciter préalablement les techniciens communaux pour vérifier la faisabilité de leur idée (ex : statu de propriété) et en cerner le coût.
- Vu qu'il s'agit d'une année chamois et en raison de la justesse de réalisation des projets, il sera possible d'en redéposer en 2020.
- Les débats en CLDR lors de l'analyse des projets déposés permettront de faire évoluer le règlement.
- Idéalement, vu la modestie du montant individuel (5.000 €), il devra s'agir de projets rapidement réalisables. Afin d'illustrer le propos, Nicolas OCKERMAN, membre de la CLDR de Brunehaut, signale des exemples de projet réalisés.

5. Travail sur le contenu des 7 fiches prioritaires éligibles en Développement rural

Nicolas OCKERMAN présente la méthodologie et les supports proposés. Un poster grand format a été produit pour chaque projet. Il reprend les éléments de situations (photo aérienne, fond cadastral...) et des zooms sur les secteurs à priori névraigiques (ex : entrées de village). En complément une grille d'observation est proposée. Il est demandé aux participants de réfléchir, de se projeter vers la situation rêvée, idéale au terme de la réalisation du projet. Cela permettra de cerner les actuels freins, problèmes, demandes non rencontrées, et corolairement d'établir le programme d'aménagement.

Les participants sont invités à travailler sur les projets les concernant directement ou non.

6. Divers

Aucun point n'est abordé.



Thierry Desmet
Président de la CLDR
Echevin du développement rural



Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

**ANTOING : Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de
Développement Rural (CLDR) du
4 juin 2019 à l'administration communale**

Présent(e)s :

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, CORNU Jacques, DAMBRAÏN Gaëtan, DE RIDDER Christophe, DENAYER Luc, DURIEUX Pierre-Etienne, HOFFMANN Claire, LEBLOIS Danielle, LELEU David, LESIRE Philippe, MOLLERS Romuald, MYLE Marc, VANDER STRICHT Karl, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, DEBILDE Marie-Christine, MORY Fabrice, VINCENT Samuël.

Invité(e)s :

Laurie WATTIEZ – agent relai communal en charge du Développement Rural.

OCKERMAN Nicolas, ORLANDO Gwendolyn (ARCEA) et MESTDAG Camille (Ideta) – auteurs de programme
Eric EVRARD et Héliène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agent de développement.

Excusé(e)s :

Citoyens : FOUCART Anne, MAHIEU Pierre, VANDEMERGELE Paule, VIVIER Jean-Philippe.

Conseillers communaux : DESMETTE Michelle.

Absent(e)s :

Citoyens : CASIER Jean-Marie, CORFEC Daniel, DUDANT Didier, LEBRUN Anne, MATON Françoise, MOL Pascal, RAEVENS Jean-Noël, ROBETTE Bernard.

Conseillers communaux : BAUWENS Bernard – Bourgmestre d'Antoing, BAUWENS Julien, COURTOIS Grégory, DUROISIN Natacha, MORY Mélanie.

1. Introduction par le Président de la CLDR

Thierry DESMET souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation à cette réunion de CLDR.

2. Ordre du jour de la CLDR

Thierry DESMET présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 9 mai.
- Présentation des fiches projets en priorité 1 finalisées.
- Choix des trois premières fiches projets à activer pour l'obtention d'une subvention en DR.
- Divers.

3. Approbation du compte rendu du 9 mai 2019

Luc DENAYER précise qu'il s'était excusé pour la réunion du 9 mai alors qu'il est considéré comme absent.

Moyennant cette modification, le compte rendu est approuvé.

4. Présentation des fiches projets en priorité 1 finalisées

La liste des projets fiches, regroupés en 3 lots, a été envoyée aux membres de la CLDR. Nicolas OCKERMAN précise quelques modifications apportées suite à différentes discussions et analyse du diagnostic (voir ci-joint) :

- Ajout de la salle polyvalente du Scaldis (FP 56) étant donné sa localisation, sa superficie et sa fonctionnalité.
- Suppression de la fiche projet 42 concernant la mobilité douce entre l'ADEPS et Péronnes mais intégration de ces tronçons au sein des différentes fiches projets sur Péronnes (Place de Péronnes (FP 22), Maison de Village (FP 28), liaison trans-communale avec Brunehaut (FP 46)).

Sur bases des différentes réunions de CLDR concernant le diagnostic partagé et les fiches-projets, Nicolas OCKERMAN présente, à l'aide d'un powerpoint, les 7 fiches projets en priorité 1 subsidiables en DR, leurs grandes intentions ainsi que l'estimatif budgétaire sur base de prix forfaitaire (prix au m²). Les membres de CLDR sont invités à faire part de leurs remarques au fur et à mesure de la présentation.

Remarques et interventions des membres de la CLDR :

1. Questions générales :

- *Les fiches projets ne présentent que les grandes intentions et une estimation du budget. Quelles sont les prochaines étapes jusqu'à la réalisation de différents projets ?*

1) Elaboration du PCDR - Approbation du PCDR :

- Rédaction des fiches projets du PCDR
- Finalisation du PCDR et relecture par les membres de la CLDR et du Collège
- Approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR et le Collège
- Avis de conformité de la DGO3
- Approbation de l'avant-projet du PCDR par le Conseil
- Défense du PCDR au PAT (pôle d'aménagement du Territoire) qui remet un avis
- Approbation du Gouvernement wallon pour une durée de 10 ans maximum.

2) Mise en œuvre du PCDR :

Tous les ans, la CLDR se réunira en début d'année pour le rapport annuel de l'année précédente. Lors de cette réunion, la programmation à trois ans est discutée et le choix de la prochaine convention est posé. Pour rappel, la programmation arrêtée lors de l'approbation du PCDR n'est pas figée, elle peut être modifiée en fonction des opportunités. De plus, les projets subsidiables en DR pourraient trouver d'autres sources de financement selon les appels à projets. Les grandes étapes pour obtenir les subsides DR sont :

- Négociation de la fiche projet au SPW (localisation, périmètre d'aménagement, budget)
- Signature de la **convention-faisabilité** par la Commune puis le Ministre du Développement Rural
- Désignation d'un auteur de projet qui étudiera le projet
- Rencontres et présentation de l'esquisse à la CLDR (et aux riverains, associations, ...)
- Validation de l'avant-projet par la CLDR, la Commune et le SPW
- Permis d'urbanisme et constitution du dossier de projet définitif
- Signature de la **convention-réalisation** par la Commune puis le Ministre du Développement Rural
- Désignation d'un entrepreneur qui mettra en œuvre la réalisation du projet
- Démarrage des travaux
- Inauguration et mise en vie du projet

2. La Maison de Village de Péronnes :

- *Lors de la précédente négociation, il avait été refusé de réhabiliter le sentier vers le canal.* Eric Evrard précise que depuis 2014, il existe un nouveau décret et un nouvel arrêté. Cette liaison pourrait donc être rediscutée lors de la prochaine négociation avec la DGO3.

3. La liaison transcommunale entre Brunehaut et Antoing

- *Ce projet nécessite l'accord des deux communes. Qu'en est-il de Brunehaut ?*

Camille MESTDAG précise que ce projet fait également partie du PCDR de Brunehaut (approuvé par le Gouvernement wallon 2019) et est programmé à court terme. La prise en charge sera à négocier entre les 2 communes et la DGO3 et les esquisses seront à présenter aux citoyens de Brunehaut et Antoing.

- *Il existe déjà un mode doux permettant de relier Péronnes et l'Adeps à Bruyelle via le Ravel et la Voie verte. Quid de renforcer l'existant plutôt que de créer un nouveau tronçon ?*
Actuellement, les tronçons existants ont déjà été identifiés et sont présentés dans la fiche projet. Le passage au niveau du pont de Hollain est très peu sécurisé pour les usagers faibles et est considéré comme un point noir. De même, le rondpoint au niveau de Bruyelle est également extrêmement dangereux et peu praticable pour les familles. En plus d'une étude urbanistique, une étude sur les habitudes des usagers sera à mener.
- *La sécurité au niveau de l'Adeps est également problématique. L'ensemble du projet sera analysé et étudié par l'auteur de projet dans sa globalité et techniquement lors de l'activation de la fiche projet.*

4. La liaison entre Fontenoy et Antoing

- *Un membre de la CLDR s'interroge sur le contenu de la fiche projet : très minimaliste. Un réaménagement pour les usagers faibles est à prévoir. De plus, ce réaménagement renforcerait le lien avec les commerces situés à Antoing. Thierry DESMET s'accorde sur le contenu de la fiche mais la commune n'a que très peu d'emprise étant donné qu'elle n'est pas propriétaire. Cette fiche permettra donc d'aider le SPW sur la problématique. Lors de l'activation de la fiche, les différents opérateurs seront mis autour de la table.*

5. Choix des trois premières fiches projets à activer pour l'obtention d'une subvention en DR.

Thierry DESMET propose, étant donné l'historique et l'état d'avancement du dossier, que la Maison de village de Péronnes soit la première convention négociée en DR.

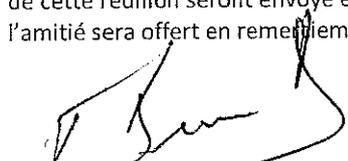
Après différentes discussions, la programmation à trois ans est la suivante :

1 ^{ère} convention	Fiche 28 : Aménager une Maison de village et un espace de convivialité à Péronnes
2 ^e convention	Fiche 16 : Aménager le cœur de village de Calonne et ses entrées
3 ^e convention	Fiche 18 : Aménager le cœur de village de Maubray

6. Divers

Un membre de la CLDR s'interroge sur les dossiers déposés pour le budget participatif. Laurie WATTIEZ précise qu'aucun dossier n'a encore été entré. Toutefois, des demandes d'information et d'éclaircissement lui ont déjà été formulées.

Le Président remercie les participants pour leur participation à la réunion du jour. Il rappelle qu'une réunion supplémentaire est fixée au 18 juin à la Maison Rurale de Calonne (concernant le PLP et les fiches projets de priorité 1 non-subsidiables en DR). Étant donné les délais relativement courts, la convocation et le compte-rendu de cette réunion seront envoyés en deçà des 10 jours. Il ajoute qu'au terme de la réunion du 18 juin, le verre de l'amitié sera offert en remerciement de ces 6 premiers mois de travail.



Thierry Desmet
Président de la CLDR
Echevin du développement rural



Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

ANTOING : Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de
Développement Rural (CLDR) du
18 juin 2019 à la Maison Rurale de Calonne

Présent(e)s :

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, CORNU Jacques, HOFFMANN Claire, LEBLOIS Daniëlle, LELEU David, LESIRE Philippe, MAHIEU Pierre, MOLLERS Romuald, MYLE Marc, ROBOTTE Bernard, VANDEMERGELE Paule, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, BAUWENS Bernard – Bourgmestre d'Antoing, BAUWENS Julien, DEBILDE Marie-Christine, VINCENT Samuël.

Invité(e)s :

Laurie WATTIEZ – agent relai communal en charge du Développement Rural.
OCKERMAN Nicolas, ORLANDO Gwendolyn (ARCEA) et MESTDAG Camille (Ideta) – auteurs de programme
Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agents de développement.

Excusé(e)s :

Citoyens : CORFEC Daniel, DAMBRAIN Gaëtan, DE RIDDER Christophe, DENAYER Luc, DUDANT Didier, FOUCART Anne, VIVIER Jean-Philippe.

Conseillers communaux : DUROISIN Natacha, MORY Fabrice.

Absent(e)s :

Citoyens : CASIER Jean-Marie, DURIEUX Pierre-Etienne, LEBRUN Anne, MATON Françoise, MOL Pascal, RAEVENS Jean-Noël, VANDER STRICHT Karl.

Conseillers communaux : COURTOIS Grégory, DESMETTE Michelle, MORY Mélanie.

1. Introduction par le Président de la CLDR

Thierry DESMET souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation à cette réunion de CLDR.

2. Ordre du jour de la CLDR

Thierry DESMET présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 4 juin.
- Présentation du PLP par la police.
- Discussion des fiches projets priorité 1 non-subsidiables en DR.
- Divers.

3. Approbation du compte rendu du 4 juin

Aucune remarque étant émise, le compte rendu est approuvé.

4. Présentation du PLP par la police

La police, via un powerpoint, présente le PLP : définition, fonctionnement, règles, mise en place, PLP en Belgique et en Wallonie Picarde, ...

Remarques et interventions des membres de la CLDR :

- *Monsieur le Bourgmestre rappelle que pour les urgences, il est possible de composer le 112 ou directement d'appeler le 069 250 250 (Police de Tournai). Un article pour rappeler les différentes informations utiles apparaîtra dans le prochain bulletin communal.*
- *Certains membres s'interrogent sur la mise en place du PLP. Doit-il se baser sur des statistiques ou sur une criminalité reconnue ? Au niveau du stationnement, est-ce que le PLP permet un délai d'intervention plus rapide pour faire évacuer le véhicule gênant (camion) ?*

La police rappelle que le PLP s'organise au niveau d'un quartier et permet l'encadrement des riverains sur des questions de sécurité lié à ce quartier. L'origine de la démarche est citoyenne. Une dynamique entre les citoyens et la police s'organise afin de s'accorder sur une charte, validée ensuite par le SPF, et son fonctionnement.

Les données ne sont pas tangibles et statistiques mais relèvent plutôt d'un sentiment d'insécurité. La police rappelle que le PLP n'est pas une milice privée mais une surveillance raisonnée d'un quartier, profitant d'une cohésion sociale existante pour la plupart du temps, matérialisée par une pose de panneaux. Des problématiques liées au voisinage, au stationnement ne se régleront pas au niveau d'un PLP.

Le PLP ne règle pas non plus des questions urgentes. Pour rappel, les urgences sont à manifester au 112.

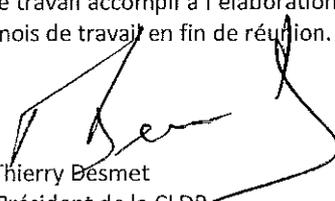
5. Discussion des fiches projets priorité 1 non-subsidiables en DR.

Nicolas OCKERMAN propose aux membres de la CLDR de travailler sur les fiches projets priorité 1 non-subsidiables en DR. De manière autonome, seul ou en sous-groupe, les membres sont invités à compléter les informations (récoltées lors des SI, GT, interviews de personnes ressources, diagnostic partagé) par rapport aux fiches-projets (éléments facilitateurs, contraintes, partenariats, ...) et à y inscrire leur volonté de participer à la mise en œuvre des différents projets. Pour rappel, les membres de la CLDR peuvent s'impliquer dans la mise en œuvre d'un projet via des groupes de travail (réflexions) et groupes actions (concrétisation).

Un membre s'interroge sur les suites de réalisation des projets. La FRW rappelle que nous sommes actuellement dans la dernière phase d'élaboration du PCDR et plus précisément dans la rédaction des fiches-projets. Pour toute information complémentaire par rapport aux prochaines étapes, elle invite les membres de CLDR à relire attentivement le compte-rendu de la réunion précédente qui les énumère de manière détaillée.

6. Divers

Le Président remercie les membres pour leur participation à la réunion du jour et remercie les partenaires pour le travail accompli à l'élaboration du PCDR. Le verre de l'amitié sera offert en remerciement de ces 6 premiers mois de travail en fin de réunion.


Thierry Besmet
Président de la CLDR
Echevin du développement rural


Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

ANTOING : Opération de Développement Rural Compte-rendu de la réunion du Budget participatif du 3 septembre 2019 à l'administration communale

Présent(e)s :

Citoyens : BENDJAFAR Azeddine, CHAVAL Marc, CHAVAL Alain, CORNU Jacques, DAMBRAIN Gaëtan, DE RIDDER Christophe, DENAYER Luc, HOFFMANN Claire, LEBLOIS Danielle, LESIRE Philippe, MYLE Marc, ROBETTE Bernard, VANDEMERGELE Paule, WINBERG Mireille.

Conseillers communaux : DESMET Thierry – Président de la CLDR, BAUWENS Julien, DEBILDE Marie-Christine, VINCENT Samuël, COURTOIS Grégory

Invité(e)s :

Laurie WATTIEZ – agent relai communal en charge du Développement Rural.

Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE (Fondation Rurale de Wallonie) – agents de développement.

Excusé(e)s :

Citoyens : /.

Conseillers communaux : Michelle DESMETTE.

Absent(e)s :

Citoyens : CASIER Jean-Marie, CORFEC Daniel, DUDANT Didier, DURIEUX Pierre-Etienne, FOUCARD Anne, LEBRUN Anne, LELEU David, MAHIEU Pierre, MATON Françoise, MOL Pascal, MOLLERS Romuald, RAEVENS Jean-Noël, VANDER STRICHT Karl, VIVIER Jean-Philippe.

Conseillers communaux : BAUWENS Bernard, MORY Mélanie.

1. Introduction par le Président de la CLDR

Thierry DESMET souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation à cette réunion particulière de CLDR concernant le « budget participatif ».

2. Ordre du jour de la CLDR

Thierry DESMET présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 18 juin.
- Présentation des projets introduits au budget participatif 2019.
- Divers.

3. Approbation du compte rendu du 18 juin

Aucune remarque étant émise, le compte rendu est approuvé.

4. Présentation des projets introduits au budget participatif 2019

Via un powerpoint, Laurie Wattiez présente les 3 projets introduits.

Les membres de la CLDR sont invités à prendre la parole. Les remarques et suggestions pertinentes qui ne modifieraient pas le contenu et la philosophie du projet seront prises en compte : en effet, ces projets ont été introduits par un groupe de citoyens, pour ces citoyens, répondent à leurs besoins spécifiques. Pour rappel,

l'argent ne sera pas versé aux associations ou citoyens directement mais c'est bien la commune qui engagera et libèrera le budget requis.

1. *Aire de jeu à Calonne :*

- Étant donné la proximité des habitations des usagers par rapport à la pleine de jeux, un contrôle social se fera naturellement et la présence de toilettes publiques n'est pas nécessaire.
- La volonté des citoyens de créer des événements pour financer les prochaines étapes du projet est félicitée par la CLDR : cette dynamique citoyenne permettra aux usagers de s'investir et s'approprier davantage les lieux.

2. *Fontaine à Péronnes :*

- *Est-ce que l'eau sera potable ?* Pour que le projet se réalise, un contrôle de l'eau sera effectué par un laboratoire agréé. Un membre de la CLDR précise que l'eau n'a jamais été potable mais était considérée comme consommable.
- *Si l'eau de la source coulait de manière continue, pourquoi ne pas penser à créer une mare avec le trop-plein d'eau ?*

3. *Atelier informatique à Péronnes :*

- Des ateliers similaires sont organisés par le FSC et le CLP. Une synergie entre ces partenaires et le CCA pourrait être envisagée. L'achat de PC portables serait plus adéquat vu la promiscuité du local.
- L'ancienne maison communale est actuellement occupée par les logopèdes. Les ateliers ne se feront pas simultanément.

5. Divers.

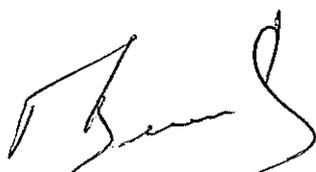
Le Président remercie les membres pour leur participation à la réunion du jour. Deux événements sont annoncés :

- 11/09/2019 à 18h : vernissage de l'exposition photos « Au fil de la frontière » localisée à l'Office de Tourisme de la Porte du Hainaut- St-Amand-Les-Eaux et accessible de 10 au 28 septembre 2019. Marc Myle informe que cette exposition pourrait être déplacée si un local est mis à disposition.

Plus d'info : <http://www.pnr-scarpe-escaut.com/actualites/du-10-au-28-septembre-2019-expo-photos-%C2%AB-au-fil-de-la-frontiere-%C2%BB-office-de-tourisme-de-l>

- 2/10/2019 à 18h : quinzaine des territoires ruraux – espaces publics à la Place de Bernissart. Paule Vandemeergele (membre CLDR de Calonne) souhaite y participer et aimerait covoiturer. Si un membre de la CLDR y participe également, il peut la contacter.

Inscriptions : <https://www.frw.be/quinzaine2019.html>



Thierry Desmet
Président de la CLDR
Echevin du développement rural



Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie